

Chemin faisant (suite)

- 8 Avant de repartir en direction des Cristallières, le marcheur pourra faire une halte sur un banc au bout de la rue de l'Abbé Ebrard et apprécier l'ambiance particulière **des bords de Vienne**.
- 9 En empruntant le chemin à la sortie de Noyers, différents **troupeaux d'élevage** sont présents.
- 10 En bordure de rivière, on peut apercevoir des prairies naturelles pâturées, qui constituent une certaine richesse floristique et peuvent faire office d'aires de repos pour les oiseaux migrateurs tels que les oies sauvages. A ce niveau du parcours, la berge est peu boisée et offre **une belle vue sur le bourg de Marcilly-sur-Vienne** et son église.
- 11 Quelques mètres plus loin, on aperçoit progressivement **l'église de Nouâtre** et le récent pont sur la gauche qui assure une relation directe entre la région industrielle et agricole de la rive gauche et le chef lieu de canton Sainte-Maure de Touraine. Le chemin emprunté mène directement dans le bourg.

Portrait

C'est une sensation constante de tranquillité, de calme, liée à la présence de l'eau, qui envahit le randonneur empruntant ce sentier.

La Vienne, qui sépare Nouâtre de Marcilly-sur-Vienne a façonné l'histoire de la commune, comme en témoignent la motte féodale et les ruines du donjon, érigées pour protéger le gué au Moyen-âge.

Dans le bourg de Noyers, les vestiges d'une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, sont encore présents. A l'époque l'abbaye était d'une importance égale à celle de Candes-Saint-Martin. Vers 1120, Dame Pétronille aurait concédé tous ses biens à l'Abbaye de Noyers dans l'objectif de se rendre à Saint-Jacques de Compostelle, faisant d'elle l'une des plus anciennes pèlerines connues.

Les liens forts existants sur ces terres entre le Paysage et l'Homme se révèlent et donnent ce sentiment d'être « hors du temps ».

Circuit PR® agréé par le Comité Départemental Randonnée Pédestre (C.D.R.P. 37) sous le n° 2014/96

Accueil du Comité : Office de Tourisme de Tours 37042 TOURS Cedex ☎ 02.47.70.37.35

Permanences :

- du 1er Octobre au 31 Mars : de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi, mercredi et samedi
- du 1er Avril au 30 Septembre : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30, lundi, mercredi et samedi

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE - Place du 8 mai 1945
Tél. 02 47 65 20 15

Communauté de Communes
de Sainte-Maure-de-Touraine
Tél. 02 47 65 35 92
www.cc-saintemauredetouraine.fr

OFFICE DE TOURISME
Les Passerelles - 77 av. du Général de Gaulle
37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN
Tél. 02 47 65 66 20
www.tourisme-saintemauredetouraine.fr



Services et accueil

Bars - Restaurant -
Boulangerie - Epicerie - Marché le samedi matin

Départ du circuit Les Chaumes



CHARTRE DU RANDONNEUR

*Aime et respecte la nature.
Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.
Reste sur le sentier et sois discret.
Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.
Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.
N'effraie pas les animaux.
Ne néglige pas les contacts humains.
Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.*

Ces sentiers PR® ont été réalisés par la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine, avec le concours du Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Ces itinéraires sont financés par le Conseil Général d'Indre-et-Loire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.). En cas de problème de cheminement sur le circuit ou remarques par rapport à votre hébergement, n'hésitez pas à nous contacter à rando@cg37.fr



Crédits photos : © 2012/David Darrault/SM Pays du Chinonais, Mairie, C.C. Ste-Maure-de-Touraine



Touraine
Loire Valley
ICI, VIVRE EST UN ART



Nouâtre

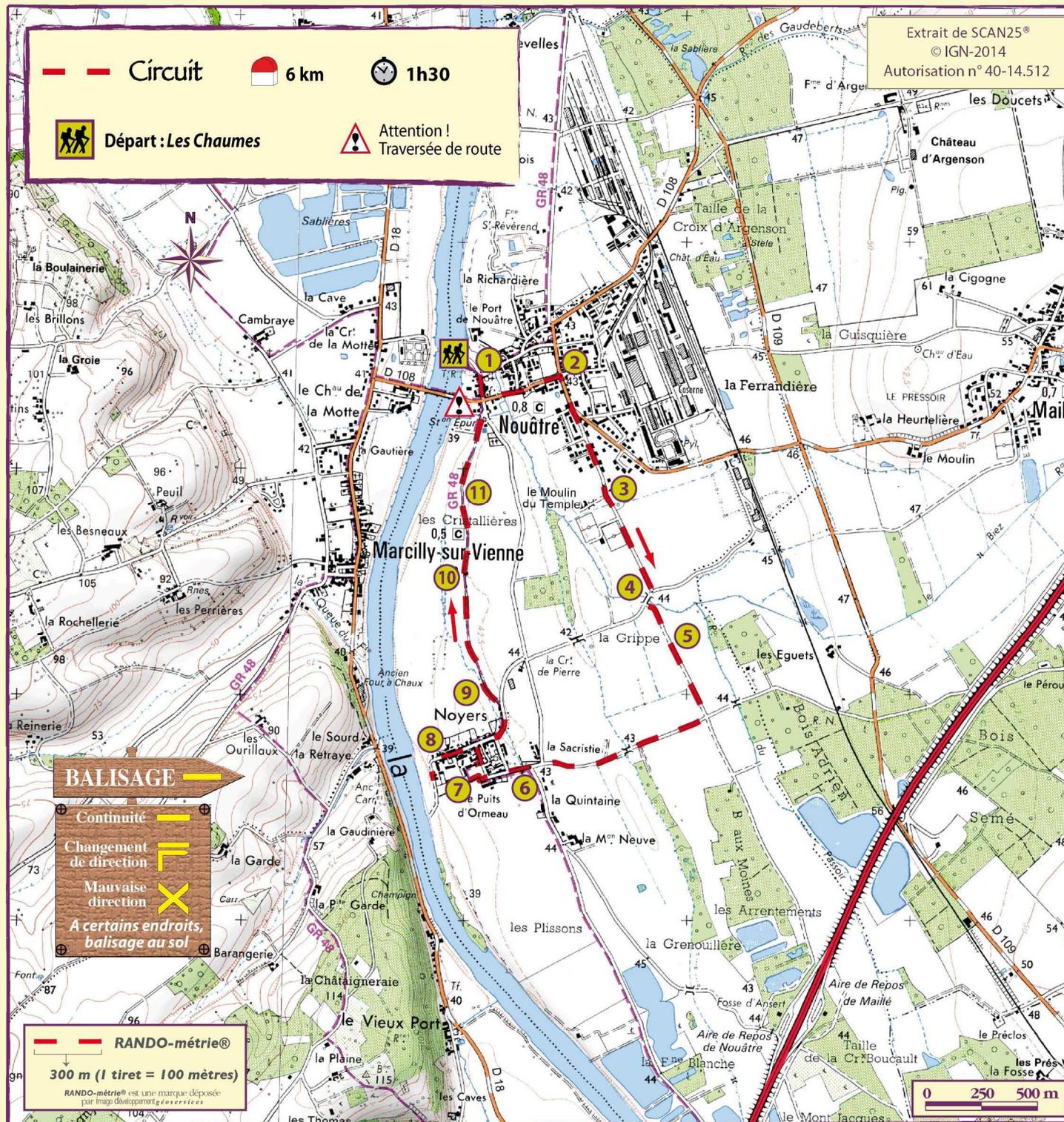
Sentier Pédestre

Circuit - 6 km

Vallées et plateaux

image développement
g e o s e r v i c e s
© 02.47.59.99.86 - © 2014 - Ne peut être vendu





1 **Départ des Chaumes**, à proximité de l'ancien château reconstruit au XV^e siècle par les seigneurs de Sainte-Maure de Touraine.

Les 3 tours ainsi que les morceaux de muraille d'enceinte rappellent que Nouâtre fut une citadelle féodale aux XI^e et XII^e siècles. Cette motte constituait un système de surveillance efficace du gué et de la navigation de la Vienne.

A côté s'élève l'**église paroissiale Saint Léger**, classée monument historique et datée de 1483.

D'importantes **marques de crues** sont observables sur la façade de la boulangerie et dans le couloir du commerce qui lui fait face.

En 1848 un **chêne de la liberté** a été planté dans le bourg en commémoration de la Révolution Française.

2 **Aire de pique-nique** et de jeux située derrière l'école de Nouâtre.

3 En quittant le bourg, le paysage s'ouvre et l'on peut observer la **ferme du Moulin du Temple**, ancien moulin des Templiers de Nouâtre, situé au bord de la voie gallo-romaine, qui allait d'Espagne en Belgique.

4 Traversée du **ruisseau du Biez**, qui coule à Maillé sous le nom de Réveillon.

5 Le chemin au milieu de vastes étendues cultivées offre une vue ouverte sur **les vallonnements de la Vienne**.

6 L'arrivée dans l'ancienne paroisse et commune de Noyers (rattachée à Nouâtre en 1832) permet au randonneur de plonger dans un autre temps. Ce hameau typique dispose de maisons traditionnelles en pierre qui datent pour la plus ancienne du XIII^e siècle.

7 Noyers possède également **une ancienne abbaye** avec les vestiges de la salle capitulaire classés aux Monuments Historiques. Balzac en attribua la propriété au père d'Eugénie Grandet.

L'**église Saint Jean de Noyers** (XI^e) est un édifice roman dont la particularité, fait très rare en Touraine, est d'avoir un clocher-mur à 2 baies, qui est l'amortissement du mur de façade. A l'extérieur de l'église de remarquables **graffitis du Moyen-âge** sont visibles.